

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Le Gabon intègre le Comité permanent de l'Unscac

Juste KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LA 49e réunion du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (Unscac), ouverte lundi dernier à Luanda, s'est achevée vendredi. En point d'orgue, l'accession de notre pays au Bureau du Comité permanent de cet organisme sous-régional. Et l'adoption de la "Déclaration de Luanda relative à l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique centrale", par les participants, venus des onze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

À ce titre, rapporteur des travaux, la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, Nanette Longa Makinda, et les autres chefs de délégation ont réaffirmé l'engagement de leurs nations respectives à lutter de manière efficace contre les effets du changement climatique, en élaborant des mécanismes communs. D'autant plus que, selon de nombreux experts, au vu des enjeux et de la nécessité à agir, un seul État aura du mal à apporter une riposte efficace contre ces effets dont les principales victimes, selon eux, sont les personnes pauvres et vulnérables.

À noter également que les participants se sont appesantis sur la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région, à travers l'analyse des développements politiques et institutionnels ainsi que des enjeux liés à la situation humanitaire, aux droits de l'Homme, à la criminalité transfrontalière, aux processus électoraux, etc.



Photo: DR

Quelques participants aux travaux de Luanda.

La Semaine Au-delà de l'action judiciaire

DÉCLENCHÉE au début du mois de novembre dernier, l'opération "scorpion", a encore dominé l'actualité dans notre pays, tout au long de la semaine qui s'est achevée hier. À ne pas confondre avec "Mamba" qui avait vu des hauts cadres des secteurs public et parapublic, placés en détention préventive, parfois condamnés puis relâchés pour des questions de procédure ; mais dont d'aucuns se demandent aujourd'hui si c'est toujours d'actualité ou pas... Dans tous les cas, la chronique de ce jour sera consacrée à l'évolution de "Scorpion". Maintenant que, manifestement, ce scandale financier qui concerne surtout cinq sociétés parapubliques (GOC, SOGARA, CNAMGS, CDC et OPRAG), va être géré par la justice, on peut désormais, s'intéresser aux leçons à tirer de ce scandale qui, ailleurs devrait

susciter des audits dans plusieurs autres administrations publiques et structures parapubliques. Face à ce scandale, de plus en plus de voix se demandent comment autant de détournements, s'ils étaient confirmés par la justice, ont pu échapper à la vigilance des Conseils d'administration respectifs des structures concernées, tout comme aux nombreux mécanismes de contrôle de la gestion de la chose publique dans notre pays. De même, il y a lieu de se demander s'il n'est pas nécessaire pour ceux qui ont la compétence d'aider le chef de l'État, autorité de nomination, à promouvoir à de hautes fonctions des personnes répondant à des critères bien normés par les textes (décrets et lois). Et, pourquoi pas, les engager aussi, avant leur entrée en fonction par un serment, comme on

le fait avec les membres du gouvernement...

En attendant la justice, dont les procédures souvent nécessitent beaucoup de temps, il ne serait pas vain d'engager une profonde réflexion dans le sens d'arrêter ce fléau de la course à l'enrichissement facile qui ternit l'image du Gabon depuis très longtemps et qui finalement semble donner tort aux Gabonais vertueux.

Une évidence se dégage ici : la justice seule ne peut mettre fin à ces vieilles pratiques tant qu'elles seront mêlées à la politique. Il faudra nécessairement agir en amont. Et au niveau de tous les pouvoirs : Exécutif, Législatif et Judiciaire. Faut-il envisager une task force de la lutte contre l'enrichissement illicite ? La question reste posée.

ONDOUBA'NTSIBAH

Le Gabon et l'UE pour un dialogue régulier

C'EST la principale conclusion du dialogue intensifié entre le Gabon et l'Union européenne (UE) qui vient de s'achever, au grand bonheur des deux parties concernées.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

APRÈS une semaine d'intenses échanges, le dialogue entre l'Union européenne (UE) et le Gabon s'est achevé, le week-end écoulé, sur une note positive. Les deux parties ont convenu d'initier un dialogue régulier. Objectif : renforcer la coopération bilatérale. Les retrouvailles entre le Gabon, (représenté entre autres par Alain-Claude Bilie-By-Nze, ministre des Affaires étrangères ; Edgard Anicet Mboumbou Miyakou ; ministre d'État, ministre de l'Intérieur de la Justice, garde des Sceaux ; Rose Christiane Ossouka Raponda, ministre de la Défense ; Denise Mekam'ne Edzidzie épouse Taty, ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles et Rigobert Ikambouyat Ndeka, ministre de la Communication et l'Économie numérique) et l'Union européenne, (conduite par son ambassadrice, Rosario Bento Pais, qu'accompagnaient les ambassadeurs d'Espagne, de



Photo: DR

Poignée de main entre le ministre des Affaires étrangères et la cheffe de délégation de l'Union européenne au terme du dialogue.

Les retrouvailles entre le Gabon et l'Union européenne ont essentiellement porté sur les droits de l'Homme, la gouvernance démocratique et les élections.

carcéral, la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, et bien d'autres thèmes objet de polémiques

entre les deux parties, ont été passés au peigne fin. Et ce, sans aucune langue de bois. Ce qui constitue une avancée considérable. Pour rappel, le dialogue politique entre le Gabon et l'Union européenne avait été suspendu par la partie gabonaise le 17 septembre 2017. Laquelle partie avait estimé que l'Union européenne n'avait pas respecté la souveraineté de notre pays. Du coup, cette reprise du dialogue constitue à n'en point douter la fin de la "brouille" et par la même occasion le retour à la normale. En atteste, du moins, la volonté manifeste des deux parties à engager un dialogue plutôt régulier.

France, d'Italie et le Chargé d'affaires d'Allemagne), ont essentiellement porté sur les droits de l'Homme, la gouvernance démocratique et les élections. À ce propos, les violences post-électorales de 2016, les détentions irrégulières en milieu carcéral, la liberté d'expression, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, et bien d'autres thèmes objet de polémiques